

*Canagrex*

**M. Whelan:** C'est un très grand mot venant d'un agriculteur. Il ajoute:

La FCA réitère également sa position arrêtée que le conseil d'administration doit être composé en majeure partie de représentants d'organismes regroupant des producteurs.

**M. Hargrave:** Qui a signé cette lettre?

**M. Whelan:** Glenn Flaten, président de la Fédération canadienne de l'agriculture. Il est originaire de la Saskatchewan.

Ce dont il importe de se souvenir, c'est que tous les membres du comité étaient d'accord pour approuver un amendement portant que Canagrex ne pourrait participer à l'achat et à la vente des produits qu'avec la collaboration ou à la demande d'autres gouvernements, de sociétés canadiennes ou d'associations de producteurs canadiens. Canagrex ne peut pas décider de son propre chef d'acheter ou de vendre des produits. Jamais il n'a été question que Canagrex produise ou transforme les denrées alimentaires, comme le démontre un autre amendement à l'article 14 que le comité a approuvé. Pourquoi diable la société Canagrex voudrait-elle se mêler de cela? C'est ce que je n'arrive pas à comprendre. Elle ne pourrait s'en mêler que conjointement avec l'entreprise privée. L'entreprise privée le réclame depuis des années; elle le demandait même avant que je ne sois nommé ministre de l'Agriculture. Elle demande une aide supplémentaire à l'égard des denrées périssables qu'elle vend sur le marché mondial à des risques considérables.

Considérons un moment certaines des autres dispositions du bill modifié qui garantit que l'entreprise privée bénéficiera davantage de la création de la société Canagrex. Évidemment, les administrateurs seront pour la plupart choisis parmi les représentants du secteur privé. Ils sauront exactement quelle aide est nécessaire pour maximiser l'exportation de nos denrées agro-alimentaires et, je le répète, ils devront observer des règles très rigoureuses destinées à éviter les conflits d'intérêt. Ces règles figurent dans la proposition d'amendement que le député d'Elgin je l'ai vérifié, a présentée au comité, ainsi que dans le bill modifié. Quiconque examine les lois provinciales ou fédérales du gouvernement central constate qu'un seul autre bill comporte cet amendement qui stipule des règles rigoureuses destinées à éviter les conflits d'intérêt. Qui plus est, ces règles recevront l'appui du comité consultatif de la politique qui comprend des Canadiens de toutes les régions. Jamais on n'a mis autant de soin à préparer un bill de façon à écarter tout soupçon. Je suis prêt à comparer la société Canagrex à n'importe quelle société privée, à n'importe quelle société coopérative ou à n'importe quel office de commercialisation, en raison des propositions d'amendement que les députés de l'opposition ont formulées et dont j'ai accepté quelques-unes, alors même qu'ils me reprochaient mon entêtement, mon intransigence, mon refus de les écouter . . .

**M. McKnight:** Vous refusez toujours de nous écouter.

**M. Whelan:** . . . ou d'accepter des motions. Je puis dire à la Chambre qu'au contraire j'en ai accepté, car je me souviens distinctement du soir où j'ai dit que j'acceptais ceci et cela. Je pensais que le député d'Elgin avait réussi à convaincre tout le comité que nous étions prêts à aller de l'avant et à faire adopter le bill rapidement à la Chambre, car de nombreux Canadiens de sa région étaient prêts à nous suivre.

**M. McKnight:** Et ils perdent de plus en plus à le faire.

**M. Whelan:** Le public est protégé de plusieurs manières. Peut-être la principale est-elle que Canagrex doit soumettre

chaque année un plan triennal révisé. Je demande aux députés: combien d'autres sociétés de la Couronne sont tenues de le faire?

**M. Mazankowski:** VIA Rail.

**M. Whelan:** Nous avons étudié la question pour le déterminer. Il s'en trouve bien peu qui doivent, obligatoirement, présenter un plan semblable destiné à servir de base à leur stratégie et à leur budget pour l'année. Un résumé du plan de la société sera publié mais, bien entendu, les détails annuels devront rester confidentiels la société devant soutenir la concurrence de ses rivales à travers le monde. Peu d'organisations gouvernementales sont assujetties à des restrictions aussi rigoureuses. On pourrait probablement les compter sur les doigts de la main. Compte tenu de l'amendement que j'y ai apporté, à mon avis la loi sur Canagrex est bien équilibrée quant à ses objectifs, ses pouvoirs, ses contrôles et ses activités. Nous ne saurions faire davantage sans risquer de paralyser Canagrex injustement.

Je presse la Chambre de rejeter les 13 amendements proposés par l'opposition à l'étape du rapport. Je le répète: ces points ont été longuement débattus au comité et leurs aspects constructifs incorporés à des amendements majeurs approuvés par le comité.

Je demande donc à la Chambre d'approuver l'unique amendement du gouvernement, la motion n° 13, qui se résume à un changement dans le libellé. Bref, pour réussir dans son rôle de partenaire dans l'expansion de la capacité exportatrice du Canada et de l'industrie alimentaire, Canagrex doit avoir la souplesse prévue dans le bill tel qu'amendé. Passons en revue les faits, l'histoire et les pouvoirs, que j'ai mentionnés, dans le pays auxquels nous ressemblons le plus, les États-Unis d'Amérique, et voyons ce qui s'y passe en ce moment. À l'heure actuelle, nous vivons, soucieux des décisions que prendront les États-Unis au sujet de sa production laitière. Il y a cinq ou six ans, lorsque nous leur avons proposé de rencontrer les pays aux prises avec des problèmes de surproduction de lait industriel, nos rivaux sur les marchés internationaux, lorsque nous avons demandé la tenue d'une réunion, deux anciens secrétaires à l'agriculture des États-Unis nous ont dit que pareille réunion serait inutile car jamais les États-Unis n'auraient un excédent de produits laitiers industriels. A cause de leur programme de subventions, du manque de contrôle de la production, la situation laitière coûte aux États-Unis 2.5 millions de dollars par jour ou plus de 2 milliards par année. Dans un rapport présenté à Fredericton lundi dernier, un représentant de la USDA déclarait qu'il leur en coûterait encore beaucoup plus avec le temps, et qu'on ne savait vraiment que faire pour remédier à la situation. Après mon entretien avec le secrétaire Black, nous avons pensé que les États-Unis pouvaient réduire le prix. C'est lui qui a eu l'idée de réduire le prix touché par les agriculteurs pensant qu'ils diminueraient leur production. Mais, les grains de provende étant bon marché à cause du programme de subventions, les agriculteurs se sont mis à produire du lait en quantités inimaginables, à tel point qu'il y a un excédent de plus de 500,000 tonnes de produits laitiers de transformation. Le secrétaire Black m'a dit: «Nous n'avons pas l'intention de faire du dumping sur le marché international pour causer du tort à nos partenaires commerciaux». J'ignore ce qu'il sera forcé de faire. Il y aura des élections cet automne aux États-Unis et de